

Non à la criminalisation du mouvement social et pacifiste !

L'expulsion des étudiants par les forces de l'ordre de l'Université de Strasbourg, ce matin à 5h30, est une atteinte aux libertés fondamentales. Le PCF du Bas-Rhin la condamne avec la plus grande fermeté.

Après la tentative d'interdiction des drapeaux de la paix aux balcons, le rétablissement des contrôles aux frontières (annulation temporaire du dispositif Schengen), le gouvernement de Sarkozy fait expulser les étudiants qui occupaient le patio de l'ex Université Marc Bloch.

Les étudiants et les personnels de l'Université de Strasbourg sont en lutte contre le projet de LRU depuis plus de 6 semaines.

Le prétexte invoqué par les autorités pour justifier l'évacuation de l'Université, ce samedi 28 mars, est l'impérieuse nécessité de fermer tous les locaux universitaires en raison du sommet de l'Otan la semaine prochaine à Strasbourg. Une fois de plus les pacifistes sont criminalisés !

En agissant ainsi, le pouvoir sarkozyste donne raison aux extrémistes de droite qui s'étaient mobilisés en début de semaine, au nom de « la liberté d'étudier », contre l'occupation par les étudiants de l'ex- fac Robert Schumann.

Quand les personnels et les étudiants suspendent les cours pour protester contre la Loi LRU le pouvoir considère cela comme une atteinte au droit d'étudier, mais quand il s'agit du sommet de l'Otan il ne se préoccupe pas des conséquences pour les études des milliers d'étudiants de Strasbourg.

Au delà de l'atteinte au droit de grève, ce sont les libertés publiques qui sont écrasées sous la botte des CRS.

A Strasbourg, le samedi 28 mars 2009.

Jean-Baptiste Metz

Secrétaire Départemental du PCF

Fédération du Bas-Rhin du Parti Communiste Français

18 rue de la Division Leclerc - 67000 - Strasbourg

Tél : 09 77 31 13 44

Courriels : pcf.67@noos.fr - PCF.Fede-67@wanadoo.fr

Nouveau site : <http://www.pcf-bas-rhin.com/>